

Fête Patronale de la Saint-Laurent – 2025

Rendez-vous festif au cœur de notre village

Comme chaque année, la Diane Vaudoise organise la traditionnelle fête patronale de la Saint-Laurent, qui se tiendra **le samedi 9 et le dimanche 10 août 2025**.

Samedi, de 8h à 18h, le village s'anime avec le vide-greniers dans les rues. Les inscriptions pourront se faire sur place ou en amont auprès d'Helene FOSSARD, au 04 92 23 00 97 ou au 06 88 05 77 49.

Dimanche, la journée débutera par la grande Messe à 11h, en l'Eglise Saint-Laurent. Dès 13h30, les inscriptions seront ouvertes pour le concours de pétanque en doublette, qui commencera à 14h sur les terrains du village.

Les enfants pourront profiter d'un atelier "bulles géantes" de 14h à 15h30, puis à 16h, place au spectacle "De l'exploit et du risque", une performance mêlant jonglage et humour proposée par la Compagnie du Cirque à l'Envers.

Enfin, à partir de 17h, Elena et Emmanuel Patras feront danser petits et grands au son de leur bal populaire.

Une exposition de « Cro's Bar » sera présentée à la Cure tout le week-end grâce à Laurent CERTAIN de l'atelier Amarante de l'Argentière la Bessée

Et bien sûr, les fameuses tourtes du pays, cuites au feu de bois dans le four banal, seront en vente tout le week-end, accompagnées par une buvette et un stand de restauration.

Que vous soyez fidèle de longue date ou nouvel habitant, venez nombreux partager ce moment chaleureux, festif et intergénérationnel.

Et si le cœur vous en dit, mettre la main à la pâte est toujours possible !

Renseignez-vous auprès d'Aurélien PIERRE au 06 11 95 90 86.



BULLETIN MUNICIPAL

Bulletin Municipal n°10

Juillet 2025

Le Mot du Maire

Chères vigneronnes, chers vignerons,
Le premier semestre 2025 se termine et comme toujours, il a été chargé en activités communales.

- février-mars préparation des comptes administratifs et budgets prévisionnels
- Rédaction et publication de l'appel d'offres pour le confortement des berges rive droite de la Gyronde à hauteur du pont de Puy Saint Vincent
- Préparation vote et signature d'une convention avec l'ONF pour le reboisement du secteur de Parapin
- Dépôt de l'autorisation d'urbanisme et préparation de l'appel d'offre pour les travaux de la maison forestière
- Travaux en régie sur les campings des Vaudois et du Courounba
- Nombreuses réunions pour l'élaboration du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) pour une approbation fin 2025-début 2026
- Entretien, balayage, fauchage et entretien de la voirie communale
- Réparation de fuite sur le réseau d'eau potable...

Je vous souhaite à toutes et tous une belle saison estivale et de bonnes vacances
Bel été à tous !

Gilles PIERRE

Retrouvez les informations de la commune sur le site :
www.lesvigneaux.fr

Mairie
Le Village
474 rte de l'école
05120 LES VIGNEAUX
☎ 04 92 23 13 39

mairie@lesvigneaux.fr

Ca s'est passé aux Vigneaux....

Cérémonie commémorative

La cérémonie du 8 mai a eu lieu sous le soleil. Après prononciation du discours commémoratif, c'est au tour de Léo de prendre la parole pour la lecture de celui de l'Union des Anciens Combattants. Les élus ont déposé une gerbe de fleurs au Monument aux Morts devant l'église. La cérémonie s'est clôturée par un apéritif.



Chasse aux Œufs

La traditionnelle chasse aux œufs a eu lieu dans les jardins devant l'église en ce week-end pascal.

Petits et grands ont recherché chocolats et sucreries avec enthousiasme. La dégustation fut immédiate !

Ce fut un moment convivial partagé avec les familles présentes. Nous remercions tous les participants pour leur bonne humeur.



Concert Echo des Glaciers

Le Samedi 5 juillet, une trentaine de musiciens de l'Echo des Glaciers ont animé un concert à l'église Saint Laurent. Une centaine de spectateurs des Vigneaux et d'ailleurs étaient venus profiter de l'évènement. Leur répertoire, mêlant musique traditionnelle et variété française ont ravis petits et grands.

Un buffet a été offert par la municipalité à l'ensemble des participants.



Dans ce Numéro

- ♦ Infos locales
- ♦ Campings
- ♦ Ecole d'autrefois à aujourd'hui »
- ♦ Infos pratiques
- ♦ Associations
- ♦ Fête patronale



MAISON FORESTIERE

Ce logement communal, appelé Maison Forestière, situé impasse du Truel, a été construit dans les années 50 pour accueillir les gardes forestiers qui se sont succédés jusqu'en 2024. Cette maison appartenait jusque là pour un tiers à la commune de Puy Saint Vincent et 2 tiers à la commune de Les Vigneaux.

Pendant toutes ces années les recettes (loyers) ainsi que les frais inhérents au logement (taxes, travaux et investissements) ont été répartis dans la même proportion. Après le départ du dernier garde forestier en mars 2024, la commune s'est rapprochée de Puy Saint Vincent pour connaître leur position quant à l'avenir du bâtiment, et un accord de principe a été donné pour que Puy Saint Vincent cède son tiers aux Vigneaux. L'acquisition est en cours, et sera finalisée bientôt.

Car la volonté de la commune est de permettre la remise en location de ce bien. La crise du logement n'épargne pas notre territoire, et le diagnostic effectué sur le bâtiment ne nous permet pas de le louer sans effectuer des travaux de rénovation technique et énergétique.

Il faut : reprendre la toiture et son isolation, changer toutes les menuiseries (portes et fenêtres), isoler le bâtiment, remettre aux normes l'électricité, reprendre les sanitaires, poser une pompe à chaleur avec les réseaux radiateurs, et reprendre les sols et la peinture des murs et plafonds... L'autorisation d'urbanisme a été validée.

Plusieurs dossiers de subventions ont été déposés, un bureau d'études travaille pour la consultation des entreprises. Le marché à procédure adaptée sera mis en ligne dans l'été. Nous espérons pouvoir remettre en location le logement dès 2026.



EAU POTABLE

Avec la surveillance des réservoirs, il a été constaté une consommation anormalement élevée sur celui de Barthalay. Une recherche de fuite sur une grande partie du secteur concerné par la distribution de ce réservoir a donc été entreprise. Deux importantes fuites ont été détectées dans le quartier de Rif Cros. Les agents communaux ont été à pied d'œuvre pour effectuer les réparations et tout est rentré dans l'ordre.

Pour rappel, la campagne de relève des compteurs va bientôt commencer, et nous comptons sur chacun pour nous retourner les relevés dans les meilleurs délais.

Nous vous rappelons que l'arrosage des pelouses ainsi que le lavage des voitures sont interdits avec l'eau potable. Nous comptons sur votre civisme.

GOUDRONNAGE

Le Département a entré dans son programme de rénovation et entretien des routes, celle de l'Eglise. Le coût de l'intégralité de la route étant très important, ces travaux s'effectueront par phase. Le premier tronçon sera celui de situé au niveau du n°190 jusqu'à l'église. Ils devraient débuter cet automne. Le Département en supporte entièrement les coûts. La commune profitera de l'intervention de l'Entreprise pour refaire l'enrobé du parking au pied des HLM de la balme à côté des moloks.

FINANCES COMMUNALES

Il a été porté sur la commune une analyse de l'indicateur de pilotage comptable pour notre exercice 2024. Cet indicateur est calculé à partir de différents contrôles comptables automatisés répartis en 7 thématiques : immobilisations, provisions et dépréciations, fonds propres et subventions reçues, stocks, trésorerie, comptes de tiers, produits et charges. Depuis 2022, la commune atteint le score maximum, ce qui révèle une maîtrise de ces thématiques et une attention particulière portée à la Qualité Comptable.

Il nous est conseillé de conserver nos méthodes de travail afin de pérenniser notre Qualité Comptable.

HOMMAGE

Le premier semestre 2025 a été marqué par des événements dramatiques...

Au mois de mars, le décès de Madame Sylviane DELTOUR conseillère municipale de 1995 à 2005 puis 1ère adjointe au maire de 2006 à 2014. Elle était très impliquée dans la gestion communale et a beaucoup œuvré durant ses mandats au sein de ses différentes commissions. Elle est à l'origine du bulletin municipal, de la mise à jour administrative des campings lors de leur passage en délégation de service.

Un dernier hommage lui a été rendu par les élus lors de ses obsèques au cimetière des Vigneaux.

Le 2 avril est décédé Georges VIOLIN. Bien que vivant à Paris pour des raisons professionnelles

Monsieur VIOLIN est toujours resté très attaché aux Vigneaux, où il a grandi. Il participait activement chaque année à l'organisation de la fête patronale ainsi qu'à de nombreuses manifestations sportives sur l'ensemble de la vallée. De nombreux vigneronnes et vigneronnes l'ont accompagné lors de son inhumation.

Début mai, nous avons appris la disparition en montagne de Monsieur Jean-Claude MAGNE conseiller municipal en exercice, domicilié à la Bâtie. Jean-Claude était un homme réfléchi, de bons conseils, présent à toutes les réunions et investi dans ses missions liées à son expérience professionnelle. Tous les élus partagent l'immense peine de sa famille.

LA DIANE VAUDOISE

Corvée annuelle de la société de chasse : Un engagement concret pour notre commune

Le samedi 24 mai 2025, s'est tenue la traditionnelle corvée de printemps organisée par la société de chasse La Diane Vaudoise.

Fidèles à leur engagement, les chasseurs de la commune ont répondu présents pour participer à une matinée de travaux collectifs en faveur de l'entretien des sentiers communaux et de la préparation de la fête patronale à venir.

Répartis en plusieurs équipes pour couvrir un maximum de secteurs, ils ont mené les actions suivantes :

- Nettoyage du sentier le long de la Gyronde jusqu'au camping,
- Entretien de la route du Sapet, bien encombrée après l'hiver,
- Aménagement du sentier depuis la route des Traverses menant à Bouchier,
- Ramassage de fagots de petit bois, qui serviront à alimenter le four banal pour la cuisson des tourtes lors de la fête de la Saint-Laurent, les 9 et 10 août prochains.

La matinée s'est conclue autour d'un apéritif convivial, bien mérité après l'effort. Un grand merci à tous les participants pour leur disponibilité et leur implication au service du village !



Chaque année, la Diane Vaudoise organise une sortie pour remercier les bénévoles assidus et investis dans l'organisation de la Fête patronale. Cette année c'est à 45 personnes que le groupe est parti direction Marseille, où ils ont pu visiter la grotte Cosquer et la cathédrale de la Major, avant de déguster un repas sur le Vieux Port. Le soleil était au rendez-vous en cette journée du 31 mai ainsi que les sourires et la bonne ambiance !

Encore un grand merci à tous

LOS VINHAUS

Fête du 21 juin 2025

Vous avez été nombreux à venir partager un moment festif le samedi 21 juin 2025 sur le parvis de l'église des Vigneaux.

Le vide-grenier initialement prévu a malheureusement dû être annulé (faute d'exposants) mais de nombreuses autres animations ont pu être proposées : cirque, tyrolienne, spectacle, concerts... Elles ont ravi petits et grands, des Vigneaux et d'ailleurs.

Cette année, plusieurs bénévoles ont prêté main forte ce qui a participé à la réussite de cette journée. Nous les remercions !

Merci aussi à tous les intervenants qui ont rendu cette fête plus belle et à la mairie pour son soutien matériel et financier.

Cet événement a été le fruit d'une collaboration entre Les Petits Vignerons (association des parents d'élèves) et Los Vinhaus (association des habitants) afin de mutualiser les forces et de pouvoir proposer une programmation plus riche.

Liste de diffusion des habitants

Nous venons d'atteindre le 100e abonné sur la liste de diffusion [Echanges Los Vinhaus] ! Bravo à vous ! Votre participation rend cette liste d'autant plus pertinente. Elle permet non seulement de recevoir les nouvelles de l'association mais aussi d'échanger des informations entre habitants : bons plans, covoiturage, à vendre, services... N'hésitez pas à vous en emparer afin de créer du lien et faire vivre le village !

Pour s'inscrire à la liste de diffusion, envoyez un mail à

losvinhaus05120@gmail.com

Pour nous suivre sur Facebook : "Los Vinhaus - Association des habitants des Vigneaux"



Si vous êtes passionnés de photos et que dans vos clichés le patrimoine, la nature, ou autre merveille de la commune des Vigneaux sont mis en valeur, n'hésitez pas à nous les transmettre à mairie@lesvigneaux.fr

Votre photographie pourrait illustrer le prochain bulletin municipal... Merci à vous !

Infos pratiques



Infos, lieux de passage
04 92 23 11 17

déchetterie Mobile

Pays des Écrins
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Une collecte de déchets verts est organisée sur la commune jusqu'au 17 octobre. Horaires : de 7h30 à 11h30

Elle sera installée sur le parking à côté de l'aire de co-voiturage les jours suivants :



LES VIGNEAUX
vendredis
18/07 + 14/08 + 19/09 + 17/10

Pour rappel : La déchetterie de l'Argentière-la-Bessée
Horaires d'été : Du 01/04 au 31/10
du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h.
le samedi de 8h à 12h et de 14h à 17h.



LA POSTE
Horaires de l'Agence
Postale des Vigneaux

- Lundi, mercredi et jeudi de 14h15 à 16h30
- Le mardi de 14h15 à 18h00



TOURNOI DE PÉTANQUE DES ÉCRINS

CHAQUE VENDREDI, REPARTEZ AVEC LA MISE !

04 JUILLET
01 AOUT
08 AOUT
15 AOUT
22 AOUT

Inscriptions sur place des 17h00 - 19h00
Plus d'infos sur www.paysdesecrins.com

Associations

Association de Sauvegarde des Oratoires et Chapelles de la Vallouise

Un nouveau souffle pour notre patrimoine religieux

Fondée en 2024, l'association de Sauvegarde des Oratoires et Chapelles de la Vallouise (ASOCV) s'est donnée pour mission de recenser, préserver et valoriser les nombreux oratoires et chapelles qui ponctuent nos communes de montagne. Elle intervient sur les territoires de Vallouise-Pelvoux, Les Vigneaux et Puy-Saint-Vincent, où ce patrimoine discret raconte l'histoire profonde de nos vallées, entre foi populaire, savoir-faire local et mémoire collective.

Des sa première année, l'association a su mobiliser les bonnes volontés et lancer ses premiers chantiers. Deux projets phares sont prévus pour 2024 :

- * la réfection complète de la toiture de la chapelle Saint-Joseph à Pelvoux, accompagnée d'un sablage intérieur et d'une reprise des enduits à la chaux,
 - * la mise en place d'une protection arrière pour la chapelle de la Nativité à Beaussac, afin d'éviter les infiltrations et préserver l'intégrité du bâtiment.
- Ces interventions sont rendues possibles grâce au bénévolat, aux dons privés et à l'appui des communes concernées. L'objectif de l'ASOCV est aussi de faire connaître ce patrimoine vivant au plus grand nombre, à travers des visites, des publications, et une mise en réseau avec d'autres initiatives locales.

Pour en savoir plus, suivre les actualités des chantiers ou rejoindre l'association :

www.chapellesdelavallouise.fr

Eglise des Vigneaux symbole de notre attachement au patrimoine sacré et à l'identité montagnarde

RECENSEMENT DES JEUNES : Le recensement des jeunes est obligatoire à partir de 16ans. Il faut venir en mairie avec un justificatif de domicile et une pièce d'identité pour obtenir une attestation de recensement qui vous sera utile pour vos futures démarches.

OFFICE RELIGIEUX : Cet été, le Père Corbin, qui est particulièrement attaché à notre commune, célébrera la messe en l'église Saint Laurent tous les mercredis soir à 18h30 et les dimanches matin à 11h.

CHIENS ERRANTS : Il est rappelé que la divagation des chiens est interdite.

Merci de bien vouloir y prêter attention. Nous comptons sur votre civisme.

ILLIWAP : Si vous souhaitez avoir les informations communales en temps réel, (coupure d'eau, animations...) connectez-vous sur www.illiwap.com trouvez la commune des Vigneaux et cliquez sur « suivre ».

L'application est gratuite, sans publicité et sans inscription.

DEMENAGEMENT : Si vous aménagez ou quittez la commune, vous trouverez tous les documents nécessaires à l'ouverture ou la clôture de votre compteur et abonnement Eau sur le site www.lesvigneaux.fr rubrique REGLEMENT / EAU

AUTORISATION D'URBANISME : Vous souhaitez déposer un permis de construire ou une déclaration préalable pour effectuer des travaux ? N'hésitez pas à utiliser le Guichet Unique des Autorisations d'Urbanisme à l'adresse suivante :

<https://urbanisme.geomas.fr/gnau>

CAMPINGS - Les Vaudois et Le Courounba

Nouveautés et dynamisme au camping Le Courounba

Le camping Le Courounba poursuit sa modernisation et le renforcement de la qualité de ses services. Ces derniers mois, plusieurs travaux importants ont été réalisés : de nouvelles terrasses équipées de coffres à gaz ont été installées, ainsi que la rénovation intérieure sur une grande partie des mobil-homes, et une partie des emplacements a bénéficié d'une nouvelle alimentation électrique avec des bornes conformes aux normes actuelles.

Dans un souci constant de sécurité, toute l'équipe du camping a suivi des formations aux premiers secours et à la lutte contre l'incendie. Un exercice d'évacuation a également été organisé en juin afin d'être prêts à faire face à toute situation d'urgence.

Par ailleurs, les travaux de rénovation de la cuisine ont été achevés, permettant la mise en gérance du bar-restaurant, désormais baptisé Le Petit Riou.

Nous avons le plaisir de vous présenter les nouveaux gérants : Marie, Régis et Stéphanie.

Le restaurant Le Petit Riou est ouvert tous les jours pendant la haute saison, de 8h à 21h30.

Vous y trouverez :

- * des petits-déjeuners et un dépôt de pain,
- * une carte de plats faits maison élaborés avec des produits locaux,
- * un plat du jour,
- * des pizzas sur place ou à emporter,
- * des crêpes, des glaces et des bières locales.

Toute l'équipe du camping et du restaurant vous souhaite un excellent été

Ann, Directrice des campings



Travaux aux campings

Plusieurs mètres linéaires de barrières manquaient dans l'enceinte des campings... Entre celles emportées lors des épisodes de crues et celles détériorées par le temps et les intempéries, il était nécessaire d'œuvrer pour leur remplacement. Au pont de La Bâtie au Camping des Vaudois ou à la lisière ouest du Courounba, les services techniques ont édifié de toutes nouvelles barrières en bois.

L'entreprise Colomban est intervenue pour rétablir les réseaux d'assainissement qui avaient

été emportés lors des crues sur le camping des Vaudois. Les travaux ont été réalisés ce printemps pour un montant total de 26 889.70€ HT. L'ouverture du camping a donc pu s'effectuer dans les meilleures conditions pour le plus grand plaisir des vacanciers.

Les crues de 2023 et 2024 ont engendré de gros dégâts dans la vallée de la Vallouise.

L'une des berges du camping du Courounba, qui était composée d'épis béton, a été dévastée par la montée des eaux sur plus de 100m linéaire emportant avec elle les réseaux d'assainissement. Les travaux de remise en état ont été effectués ce printemps par la Communauté de Communes du Pays des Ecrins.

Aussi, en aval du pont de Puy St Vincent, la rive droite de la Gyronde s'est érodée menaçant la route d'accès au camping communal. La reconnaissance de catastrophe naturelle et le soutien de l'Etat qui en a découlé, nous a permis d'envisager des travaux d'envergure pour le confortement de cette berge. Après plusieurs études hydrauliques et géotechniques, la faisabilité des travaux a été avérée et c'est le cabinet Hydrétudes qui a été choisi pour nous accompagner dans les démarches et la réalisation de cette opération. Un appel d'offres a été lancé et c'est l'entreprise Olive qui a été retenue pour un montant de 365 393€ HT. Les travaux débuteront dès la fin de la saison estivale et doivent se terminer avant le 15 novembre (date à laquelle les interventions en rivière sont interdites).

Notre école ...d'autrefois à aujourd'hui...

Comme dans tous les petits villages de campagne, l'école a toujours été au cœur des discussions pour garantir l'apprentissage et l'épanouissement des enfants. Des rires des enfants à leur chamaillerie, de la voix de l'enseignant qui énonce la leçon de morale du jour aux jeux de marelle ou d'épervier pendant la récréation, de tout temps les petits écoliers vont animer la vie du village.

Depuis les lois de Jules Ferry en 1881 et 1882, l'école est obligatoire de 6 à 13 ans. Les enfants débutaient donc leur scolarité à 6 ans. L'école maternelle n'existait pas et dès le premier jour d'école, les plus jeunes assis à côté d'un élève plus expérimenté, « les grands » comme on les appelait, commençaient leurs apprentissages de l'écriture en reproduisant le modèle de l'enseignant, et des mathématiques en gagnant des petites bûchettes en bois.



Au début des années 1900 l'école se trouvait dans une salle voûtée au-dessus de la cure à côté de l'église au centre du village. Une pièce sans prétention avec quelques pupitres en bois, un encrier par élève et, au centre de la pièce, un poêle à bois pour se réchauffer pendant les mois d'hiver.

A cette époque, la cantine n'existait pas. Les enfants rentraient manger chez eux mais c'était impossible pour ceux qui venaient à pied de la Bâtie matin et soir. Ils apportaient donc une besace avec un morceau de pain, un bout de tomme de chèvre que leur mère avait fraîchement démoulé le matin, et quelques noix en guise de dessert. Ils ne pouvaient toutefois pas avaler ce maigre repas dans la salle de classe, car le maître ne le permettait pas. Ils allaient donc se mettre au chaud dans l'écurie au milieu des brebis dans la maison Pierre qui les accueillait volontiers les journées les plus fraîches de l'hiver.

Les petits écoliers étant de plus en plus nombreux à fréquenter l'école, la salle de classe est vite devenue trop exiguë. L'école a donc été déplacée au Canton dans la maison actuelle de Madame Breau. L'ancien propriétaire, Monsieur Roux, prêtait deux pièces de sa grande maison, une pour loger l'enseignant, l'autre pour faire classe aux petits vigneronniers en attendant de construire une école.

Les travaux n'ont d'ailleurs pas tardé à commencer et en 1914 l'école fut inaugurée. Elle ressemblait déjà au bâtiment actuel avec deux entrées distinctes une pour les filles une pour les garçons. Et oui, à l'époque l'école n'était pas mixte... Ce grand bâtiment, un peu à l'écart des maisons du village, avait tout l'espace nécessaire pour travailler et apprendre.

Les enfants ont commencé à fréquenter l'école plus régulièrement et à être de plus en plus nombreux. En effet, à cette époque, bien que l'école soit obligatoire, les ressources venaient de la terre et le travail des champs demandait des bras dès les premiers jours du printemps jusqu'au premier jour de l'automne. Jusqu'ici, les enfants fréquentaient l'école le plus souvent seulement pendant les mois d'hiver.

Dans les années 30, les élèves de la Bâtie ont été ravis d'avoir à leur tour, une école sur place. Ils n'étaient ainsi, plus obligés de marcher les quatre kilomètres à pied chaque jour. Cette école n'aura existé seulement pendant une trentaine d'années. En effet les derniers élèves ont mis la clé sous la porte au début des années 60 lorsqu'ils sont partis au collège. Au village également, le nombre d'élèves a énormément diminué. La classe ne comptait plus qu'une poignée d'élèves au début des années 70.

Mais, petit à petit, de nouvelles familles se sont installées au Vigneaux notamment avec les constructions au lotissement du Barry à la Bâtie. Le mode de vie a également changé : de plus en plus de mère de famille travaillaient, le travail des champs a peu à peu disparu, et les enfants ont commencé à être scolarisés dès trois ans. Cette évolution a permis de donner un nouveau départ à l'école. Le nombre d'enfants scolarisés n'a cessé d'augmenter pour atteindre en 2009 le nombre record de 64. Une troisième classe a ainsi pu être ouverte après quelques travaux d'aménagement dans la cour.

En 2014 une grande fête pour célébrer le centenaire de l'école a été organisée. Les anciens élèves et enseignants, invités pour l'occasion, sont venus, certains même de l'étranger, pour participer à la fête le temps d'un weekend. Ces festivités ont permis de beaucoup de se retrouver, et de se remémorer des souvenirs d'enfance autour d'un bon repas champêtre. Il a même été possible de ressortir les porte-plumes pour repasser le certificat d'étude. Les plus jeunes se sont quant à eux essayés au chamboule-tout, à la course en sac, et autres jeux de kermesse. Ils ont également pu assister à une heure de classe dispensée par un ancien instituteur des Vigneaux dans une salle de classe reconstituée comme à l'époque et installée à la cure.

La troisième classe a perduré jusqu'en 2019 date à laquelle le nombre d'élèves a été jugé insuffisant pour la maintenir ouverte. L'école a depuis retrouvé ses deux classes pour permettre aux petits vigneronniers de continuer leur apprentissage dans leur village malgré les nombreuses propositions de regroupement avec les villages voisins.

À la rentrée, l'école des Vigneaux peut même se vanter d'être une des seules écoles du département si ce n'est pas la seule, à augmenter ses effectifs. Et début juillet, l'Inspection Académique nous a informé de la réouverture de la 3^{ème} classe pour accueillir les nouveaux élèves dans les meilleures conditions.

À croire que l'on se sent bien dans cette belle école qui pourra, espérons-le, continuer d'accueillir encore longtemps les enfants du village car on le sait tous, « l'éducation ne change pas le monde, elle change les gens qui vont changer le monde... »

Stéphanie PIERRE, enseignante et ancienne directrice de l'école des Vigneaux

Et aujourd'hui...

Plusieurs inquiétudes se sont faites sentir émanant des parents d'élèves à l'annonce de 12 nouveaux petits écoliers qui feraient leur rentrée en septembre... « il n'y aura pas assez de place ! » les classes seront surchargées » « ils ne pourront pas faire la sieste... »

Le texte de « l'école d'autrefois à aujourd'hui » retraçant l'histoire de l'école sur notre commune, montre bien que l'adaptation a toujours fait partie de l'équation.. Et qu'il y a déjà eu beaucoup plus d'enfants à l'école qu'il y en aura demain...

Alors, afin de rassurer chacun et chacune, il est important de vous donner les informations suivantes :

L'Inspection Académique a ouvert une classe, il y aura donc 3 classes séparées, une par cycle, comme suit : maternelle, CP-CE et CM. Comme avant 2019, la maternelle restera en bas à côté du réfectoire et les « grands » seront en haut. Un nouvel enseignant est donc attiré à cette nouvelle classe.

La sieste de tous les enfants sera assurée dans le dortoir actuel, où, après une grande session de rangement, chaque enfant aura son petit lit pour son moment de repos. La mairie a investi dans des lits superposés « spécial maternelle » pour optimiser l'espace.

Nous investirons également dans un ordinateur pour le nouvel enseignant.

D'autres changements devraient également s'opérer dans l'été ; un nouveau portail coulissant viendra remplacer l'actuel, des vitres de protection seront installées côté rue et un volet roulant posé côté atelier dans le dortoir... Au total c'est un peu plus de 20000€ qui seront investis dans l'école pour le bien-être de nos petits écoliers et de leur scolarité.

N'hésitez donc pas à solliciter la mairie si vous avez des interrogations sur l'organisation « matérielle » de l'école. Elle relève de notre compétence, et nous la prenons très au sérieux. La directrice et les parents délégués sont également présents pour répondre à vos interrogations

Une belle fin d'année à l'école !

Cette dernière partie de l'année scolaire a été riche en découvertes pour les élèves, entre culture, sport et sensibilisation à l'environnement !

Côté culture, toute l'école s'est rendue au muséum départemental de Gap pour visiter une exposition captivante sur le thème de la nuit.

Les plus grands, eux, ont également mené un important travail autour des glaciers, avec l'aide précieuse d'une garde du Parc national des Écrins. Deux sorties sur le terrain et un travail approfondi en classe leur ont permis de mieux comprendre ces géants de glace et les enjeux liés à leur préservation.

Sur le plan sportif, les nouvelles infrastructures ont été bien mises à profit avec un cycle rugby pour tous. Et pour finir l'année en beauté, tout le monde – de la petite section au CM2 – a participé à un cycle de quatre journées de voile au plan d'eau d'Embrun. Petits et grands ont ainsi pu découvrir les plaisirs de la navigation !

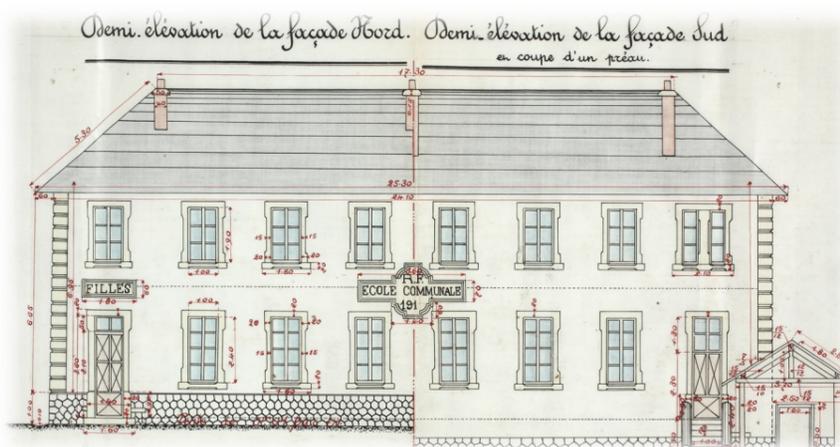
Et bien sûr, entre toutes ces belles expériences, les apprentissages en classe ont continué sérieusement.

Mention spéciale à nos cinq CM2 qui s'apprêtent à faire leur rentrée au collège. Ils sont prêts pour cette nouvelle aventure, et toute l'équipe leur souhaite bonne route !

Un grand merci également aux parents, grands-parents, à la mairie et à l'association des Petits Vigneronniers pour leur soutien tout au long de l'année. Grâce à eux, tous ces beaux projets ont pu voir le jour.

Bon été à tous !

Coline ALIBERT, Directrice



Plan du permis de construire de 1913

